

Concessions mutuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 17

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concessions mutuelles. — Un jeune homme, à la veille de se marier, recourt aux lumières d'un ami.

— On me parle beaucoup, dit-il, de l'utilité des « concessions mutuelles » ; qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire que si au moment de décider un voyage, ta femme préfère Marseille et toi Berlin, alors vous choisirez une autre ville que vous n'aimerez ni l'un ni l'autre.

Bon pour l'emploi. — Chez un loueur de voitures :

Un postulant se présente comme cocher :

— Vous avez déjà l'habitude?...

— Non, j'étais garçon de café.

— Mais alors ?

— Pardon ! c'est moi qui versais.

— Ah ! c'est différent. Embauché !

On pouôro que ne sè gêne pas.

LAI PAS REÏN QUE DAI RETSE PER TSI NO, LAÏ A ASSEBIN DAI POUËRO, CÀ, QUEMET ON DIT : FAUT DE TOTE SORTE DE DZEIN PO FÈRE ON MONDO. PORQUE È-TE DINSE ? DIABE LO MOT QUE L'ÈIN SÈ. LE PORRI VO REPONDE QUEMET CLIAU BOUÏBA QUE LO MENISTRE LAÏ DEMANDÀVE ÀO CATSIMO PORQUE LAÏ AVÀÏ DAI POUËRO SU STA TERRA :

— L'è por que lè retse satsant à cò ie dàivant baillif lau z'ermonne, que l'avàï repondu.

Sè pas se l'avàï réson ; dein ti lè casse, nion ne m'a jamais de porquoie laï n'a que pouant rupa dàï navette et bàire dàï boune botollie, et que dàï z'altro sant dobedzî de medzî lau pan chet et de bàire dau penatset.

Mà laï a bin dàï sorte de pouôro assebin : laï n'a que sant honito, travaillâo que dàï sacro, mà que l'ant tot'onna marmaille ; cliiau z'iquie savant pas ti lo malheu que l'ant d'ître pouôro. Et pu aprî laï a lè pouôro que n'èin fant on meti, que traôvant la terra trào bassa po la travaillî, que l'ant lè coùte verve ein travè, que sant on bocon quemet lè baromètre, ne pouant pas sè ellinnâ, l'ant pouàre de sè trossâ, que tsertsant de l'ovradzo ma prèyant lo bon Dieu d'èin min trovâ, que l'amat bin l'ovràdzo fé, lo pan copâ et lo chenique que n'è pas bu, que fant quemet lau desâï monsu Favrat dein onna tsanson :

Ao cabaret, ti cliiau fifare
Contre la tchertâ bouëillant trau.
Bâide pas tant cliiau quartettâre,
Travaillî mè, vo z'arâï prau.
N'âi-vo pas prau bu por on iadzo ?

CHAPITRE III

UN RIVAL ATROCE

L'astère décence ne permettant pas à Grandson de demeurer long-tems à Belp, le séjour qu'il y fit fut bien court ; mais il suffit pour lui faire connoître toute la force d'un sentiment qu'il avoit ignoré jusques alors ; et les instants qu'il passa près de Catherine, l'éclairèrent sur le véritable prix de la vie.

Hélas ! ce sentiment qui devoit troubler ses jours et causer sa mort, se présentoit alors avec tant de charmes... il ne pouvoit le séparer du bonheur, ni de la vertu. L'amour animoit pour Grandson la nature entière, embellissoit jusqu'à la gloire ; et lui donnoit une existence nouvelle, en lui créant un univers enchanté.

Avec moins d'abandon, ou de véhémence, Catherine étoit aussi sensible que son amant : et tous deux éivrés d'un bonheur qui remplissoit entièrement leur ame, sembloient pressentir que ce bonheur seroit le dernier. Quels efforts Othon n'eut-il point à faire pour s'arracher aux enchantemens d'une passion réciproque ? Il en étoit à cette époque de l'amour, où, si l'on peut s'exprimer ainsi, un regard, un soupir font événement ; où la rose qui s'échappe des cheveux d'une amante, devient pour l'amant un objet de culte ; où chaque pas qu'elle

Vo faut dàï vivrè po dèman ;
Pas tant de braga, dau corâdzo !
Vaique ma tsanson dè bounan.

Cliaiu z'iquie foudràï lau fère quemet on fâ àï tavan : lau verî la tita sein dèvant demèindze, ào bin lau fote la butse vo sède prau iè, avoué on par de gran de dynamite po lè fère châtôtâ tant qu'âo fin bet dâo coutset de la cathédrala ào bin su lo pâo dâo motî. Quinna dèpouèsnâie cein farâï.

Se cein sè passâve dinse, ein arâï bin que sarrant aguèlhi per lè dèssu, ein tot cas Cougnaque làï sarâï, li que viquessâï rein que d'ermonne po pouâï bàire son chenique, et bon bré que l'avâï allâ pi ! mà croûie leinga et rebriquâre qu'on n'ousâve pas sè crotsi avoué li. On coup que l'avâï sâï, ie va mendèyi vè on vilho rentier, que l'étaï on peinsu et on pècllio dau diâbllio. Clli rentier, na pas làï baillif de l'erdzeint, quemet mon Cougnaque làï sâï atteindâ, làï bâille-te pas on par de vilhe tsausse, que ma fâï noutron corps l'è parti avoué tot motset.

Lo leindèman matin vaicè Cougnaque que revint vè lo rentier avoué lè tsausse dèso son bré.

— Quemet, làï dit lo retso, vo reveni dza ? vo n'âï pas prau zu hier ? Vo faut-tè oncora oquie ?

— Eh bin ! làï repond Cougnaque, vîgno vo demandâ se vo z'arâï la bontâ de mè preindre po lè repè avoué vo, que pouâisse mè veni on gros veintro po assorti avoué lo par de tsausse que vo m'âï baillif hier lo tantott.

MARC A LOUIS.

Madame se trompe. — Mme X., qui s'est vouée à la cause du féminisme, se fait un devoir de traiter sa bonne sur un pied d'aimable égalité.

— N'avons-nous pas la même origine ? lui disait-elle ; ne sommes-nous pas sorties, vous et moi, de la côte d'Adam ?

A quoi la brave fille a répondu :

— Moi, madame, je suis de la Côte-d'Or.

Le paradis des épouses.

L'ILE de Sumatra est assurément le paradis des épouses. Jugez-en.

Là-bas, c'est à la femme qu'appartient la fortune du ménage et son mari n'a qu'un but : enrichir sa bien-aimée. Le divorce est excessivement rare, peut-être parce que les conjoints n'habitent pas ensemble. Le mari possède une maison séparée. Il ne se rend chez sa femme qu'à la tombée de la nuit.

fait, chaque mot qu'elle prononce, consacre une place, marque un instant, et le grave pour jamais dans le souvenir. Rien n'égale la douleur de l'aimable couple, à l'instant où il fallut se dire adieu. « Allons, du courage, mes chers enfans, leur disoit le Baron, une année est sitôt passée ! »

Ha ! s'écrioit Grandson, en pressant sur son cœur la main de Catherine, je ne sais quel funeste presentiment repousse toutes les consolations que la raison pourroit m'offrir, mais jamais je ne fus si foible..... répétez-moi, poursuivoit-il, jurez-moi que vous n'aimerez jamais que Grandson, que vous ne serez jamais à d'autres que lui.

Et la main de son amante étoit à la fois mouillée de ses larmes et couverte de ses baisers.

Rougissant enfin de montrer autant de foiblesse, Othon rassemble toutes ses forces pour la surmonter : il prononce en fuyant, le dernier adieu ; et se dérochant à ce qu'il aime, prend tout pensif la route de son châtèl.

Suivi du fidèle Archibald, son écuyer, l'amant de Catherine cotoye depuis une heure les rives de l'Aar, lorsqu'une voix partant d'un bois peu éloigné du chemin, le tire tout-à-coup de sa rêverie, en l'appelant distinctement par son nom.

— Arrête, Grandson, arrête!... si tu mérites la réputation que tu t'es acquise, tu ne refuseras point le combat que je te propose : mais je te déclare l'intention qui me conduit, c'est à ta vie que j'en veux.

En tournant ses regards vers le lieu d'ou cette

On laisse les fils à leur mère jusqu'à ce qu'ils aient atteint quatre ans. Passé cet âge, ils vont habiter avec leur père. Des filles demeurent dans la maison paternelle.

Une fois mariées, on leur construit une case à côté de celle où se passa leur jeunesse. Quand un homme marié meurt, on dresse devant la maison de sa femme un mât surmonté d'une oriflamme. Et, tant que le vent n'a pas déchiré l'oriflamme, la veuve n'a pas le droit de convoler en nouvelles noces. Mais le sort des femmes mariées est si digne d'envie, en ce pays fortuné, que le veuvage y est plus pénible que partout ailleurs. Aussi vend-on, à Sumatra, des étoffes extrêmement légères, véritables mousselines spécialement destinées à la confection des « drapeaux mortuaires ». La brise la plus molle, le souffle le plus faible a tôt fait de les réduire en pièces. Et quelques mois à peine se sont écoulés que déjà la jeune veuve a trouvé un consolateur.

Les tentateurs. — Il n'y a pas moyen d'appeler d'un autre nom ces livrets qui paraissent à l'occasion de l'ouverture du service d'été des chemins de fer et bateaux à vapeur. Ainsi, tenez, ouvrez l'*Horloge du Major Davel*, des hoirs d'Adrien Borgeaud, à Lausanne : si en le feuilletant, l'envie ne vous prend pas de profiter d'un beau dimanche ensoleillé pour vous arracher à vos affaires, si vous ne rêvez pas de vous promener dans les vertes campagnes de la Gruyère ou de naviguer sur les lacs italiens, c'est que vous êtes de bois et que vous ne saurez jamais combien de poésie peut receler, à côté de beaucoup de choses d'ordre pratique, un petit guide qui ne coûte que vingt centimes.

✱
Nous avons reçu également l'horloge *Le Rapide* (James Regamey, éditeur). Ce qui distingue cet horaire des autres, c'est qu'il est disposé en répertoire ; cette disposition facilite beaucoup les recherches. Le « Rapide » justifie tout à fait son nom.

Il est en vente partout.

Théâtre. — Le succès de la saison d'opérette s'affirme chaque jour. Les salles comblées sont la règle. De tous côtés, l'on n'entend que cette exclamation : « Vraiment, nous avons une excellente troupe ! » Et cela est exact ; nos artistes sont tous très bons. Si aucun d'eux ne sort du rang, il y a, en revanche, une homogénéité qui n'a pas souvent été aussi parfaite et qui, somme toute, vaut bien l'éclat isolé d'une étoile, tout brillant soit-il.

Demain soir, dimanche, *La Mascotte*, d'Audran.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

AMI FATIO, successeur.

voix est partie, Grandson découvre un cavalier qui accourt au galop de son cheval ; il est couvert d'une simple armure ; son écu est environné d'un crêpe. Othon qui pouvoit avoir quelques envies, ne se connoissoit aucun ennemi ; et l'idée d'un rival étant la seule qui se présente, il présume que ce doit être un gentilhomme du voisinage, à qui son séjour à Belp a pu donner de l'humeur. Dans cette pensée, il redouble de courtoisie, et lui épargnant la moitié du chemin :

— Vous me connoissez, chevalier, lui dit-il, et tout devant être égal entre nous, puisqu'il s'agit de nous battre, je me flatte que vous voudrez bien vous faire connoître aussi. Mais on ne répond pas même à l'honnêteté de son salut ; et joignant à cet abord *discourtois* la grossièreté du langage, on employe avec lui le tutoiement.

— Mon nom est écrit sur la lame de mon épée.... Mais que t'importe mon nom ? Qu'il te suffise de savoir que je suis ton plus mortel ennemi.

Après ce discours incivil, l'inconnu met pied à terre ; et Grandson qui vient d'en faire autant, lui fait observer qu'il a lieu d'être satisfait d'une telle descendance.

— Au moins, chevalier, lui dit-il, si j'ai eu le malheur de vous déplaire en quelque rencontre, vous ne vous plaindrez pas de ma courtoisie en celle-ci ; car les gens de ma sorte ne mettent guère l'épée à la main contre ceux qui refusent de se nommer.

(A suivre.)